



Diplôme Inter-Universités Coordination en gérontologie

Ce DIU est une formation universitaire nationale spécifique de la personne âgée dans le cadre des EHPADs ou des dispositifs gérontologiques territoriaux. Elle est destinée aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui souhaiteraient acquérir des compétences de cette spécialité en vue de leur exercice pour une fonction de coordination en EHPAD ou en dispositif territorial. Ce diplôme dure un an et fait partie, avec le DIU Médecine de la personne âgée qui en est la condition principale d'accès, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de médecine de gérontologie.

Objectifs

- Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer efficacement et pleinement la fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD ou pour animer ou participer aux dispositifs territoriaux de coordination dédiés aux personnes âgées

Compétences attendues

Parcours Coordonnateur d'EHPAD

- À l'issue de ce parcours, les médecins seront en mesure d'assurer le rôle de médecin coordonnateur d'EHPAD tel que défini dans l'Article D312-158 du Code de l'action sociale et des familles (www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000038743629/2019-07-07), et notamment en mobilisant un ensemble de compétences cliniques, managériales et éthiques dans la conduite de ses missions.

Coordination de dispositif territorial gérontologique

- À l'issue de ce parcours, les médecins seront en mesure d'animer (ou de participer à) un dispositif territorial de coordination dédié aux personnes âgées et notamment.

Publics visés

- Médecins généralistes, service de gérontologie, service de médecine polyvalente, EHPAD, PTA, dispositif d'appuis à la coordination (DAC), autres dispositifs de coordination gérontologique et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)
- Être titulaires d'un diplôme d'État de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France ou pour les praticiens ayant un diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE)
- Être titulaire du DIU médecine de la personne âgée ou justifier d'une expérience de coordination en gérontologie d'au moins 5 ans dans les 10 dernières années.

Modalités d'accès

- Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes.
- Sur entretien si la commission de recrutement l'estime nécessaire.
- Candidature en ligne www.formation-continue.univ-tours.fr

49 heures d'enseignement en présentiel
68 heures d'enseignement en distanciel asynchrone
14 heures de séminaire local
Soit 131 heures au total
+ 20 demi-journées de stage (soit 70 heures)

Groupe de 25 personnes max

Lieux de formation :
UFR de Médecine de Brest
UFR de Médecine de Rennes
UFR de Médecine de Tours

Dates de la formation : de novembre 2025 à juin 2026

Renseignements et inscriptions : Cindy RAMOS au 02 47 36 81 04 cindy.amos@univ-tours.fr

Tarif 2025/2026 : 1 950 € nets

Programme

► Enseignements en présentiel

- Présentation de la formation
- Bases du management (gestion de projet, de crise, accompagnement au changement, gestion d'équipe)
- Présentation d'un EHPAD (historique, fonctionnement et budget)
- Les urgences en EHPAD et à domicile
- Les libéraux en EHPAD
- Fin de vie en EHPAD ou à domicile
- Télémédecine en EHPAD/domicile
- Missions d'un médecin coordonnateur
- Présentation de l'ARS et de la politique personne âgée
- Présentations des organisations de coordination territoriale existantes (DAC, PTA, MAIA) et de l'organisation territoriale pour les médecins coordonnateurs (associations ...)
- La démarche parcours (de soins, de santé, de vie), outils de repérage de la fragilité et de la perte d'autonomie
- EGS et plan personnalisé

► Séminaire thématique à Tours

- Journées régionales Vieillesse et Maintien de l'autonomie Centre Val de Loire

► Enseignements en E-learning

- Les différents métiers de la Gérontologie et travail interprofessionnel
- Base du management (gestion de projet, de crise, accompagnement au changement, gestion d'équipe)
- Bon usage du médicament, conciliation médicamenteuse, approche non médicamenteuse
- Evaluation et codage de la perte d'indépendance et de l'état de santé
- EHPAD : historique, fonctionnement, budget
- Dispositifs territoriaux gérontologiques : historique, fonctionnement des DACs, budget
- Démarche éthique, niveau de soins requis
- Missions du médecin coordonnateur EHPAD
- Le projet de vie personnalisé
- Les maladies neurodégénératives en EHPAD et à domicile
- Nutrition / déshydratation en EHPAD et à domicile
- PUI, circuit du médicament et dotation d'urgence
- PASA et UHR
- Protection judiciaire, expertise
- Sommeil en EHPAD et à domicile
- Douleur en EHPAD et à domicile

- Fin de vie en EHPAD et à domicile
- Relation avec service d'Urgences
- Le bénévole en EHPAD et à domicile
- Animation en EHPAD
- Les libéraux et l'EHPAD
- Les mandataires et l'EHPAD et à domicile
- Plan Bleu, document d'analyse du risque infectieux, vaccination, événements indésirables graves associés aux soins, risque suicidaire
- Rapport annuel d'activité médicale, évaluation qualité selon référentiel HAS
- Rôle du CVS
- Mission du médecin de dispositif territorial gérontologique
- Notion de démarche parcours (de soins, de santé, de vie) et de plan personnalisé de coordination en santé
- Les partenaires du dispositif, leur environnement réglementaire et leur organisation
- Les maladies neurodégénératives à domicile
- Relation avec service d'Urgences à partir du domicile
- Approche systémique
- Le partage d'information

INTERVENANTS

Responsable pédagogique

- Bertrand FOUGÈRE, Professeur à l'université de Tours et Praticien Hospitalier au CHRU de Tours - Gériatrie

Intervenants Gériatres au CHRU de Tours

- Amal AIDOU, Joëlle BLEUET, Camille DEBACQ, Wassim GANA, Victoire LEROY, Marc MENNECART, Jacques-Alexis NKODO

Autres Intervenants

- Cécile BIGUIER, Isabelle SORS-MIREUX, Laetitia CHEVALIER, Pierre GOUABAULT, Philippe RODRIGEZ-ADAM

Collège national des enseignants de gériatrie.

Conseil national professionnel de gériatrie.

Modalités d'évaluation

- Une validation du e-learning : score 100 aux QRM évaluatifs
- Une épreuve théorique nationale d'1heure 30
- Une épreuve pratique de 30 minutes

Méthodes mobilisées

- Enseignements en distanciel asynchrone
- Séminaire

Informations mises à jour le 14 février 2025 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire en cours. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente sur le site Internet de la formation continue. Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

www.formation-continue.univ-tours.fr

Service
de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31